Des gens ont dit : "Ô Messager d'Allah ! Parfois, des gens viennent à nous avec de la viande dont nous ne savons pas si le Nom d'Allah a été évoqué dessus [au moment de l'égorger] ou non !"Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : " Prononcez le Nom d'Allah dessus et mangez-en !"

ʿÂ'ishah (qu'Allah l'agrée) relate : « Des gens ont dit : "Ô Messager d'Allah ! Parfois, des gens viennent à nous avec de la viande dont nous ne savons pas si le Nom d'Allah a été évoqué dessus [au moment de l'égorger] ou non !"Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : " Prononcez le Nom d'Allah dessus et mangez-en !" »
[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

Dans ce hadith, ʿÂ'ishah (qu'Allah l'agrée) informe du fait que des gens sont venus auprès du Prophète (sur lui la paix et le salut) et l'ont interrogé à propos de viandes apportées par des gens musulmans qui étaient encore proches de leur période dans la mécréance et dont l'ignorance prévalait encore chez eux. Ainsi, on ne savait pas s'ils avaient évoqué le Nom d'Allah - ou non - sur la bête au moment de l'égorger. Alors, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a ordonné à ces questionneurs d'évoquer [eux-mêmes] le Nom d'Allah au moment d'en manger et de manger de ces viandes. Dans certaines expressions du hadith, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Prononcez vous-mêmes le Nom d'Allah et mangez ! » Et ce qui est apparent de sa parole est qu'il leur a adressé une forme de blâme et de reproche, comme s'il (sur lui la paix et le salut) disait : « Ce que d'autres font en dehors de vous n'est pas votre affaire si la situation est ainsi en apparence. Plutôt, l'affaire est ce que vous faites vous-mêmes. Prononcez donc vous-mêmes le nom d'Allah et mangez ! » De là, si un juif ou chrétien t'offre une bête qu'il a lui-même égorgée, ne demande pas si celle-ci a été sacrifiée selon le rite islamique, ou non. Car cette question n'a pas lieu d'être. Ceci fait partie du fait de fouiller [dans les choses quand il n'y a pas lieu]. Toutefois, cela ne rend pas licites les sacrifices dont on sait de science certaine que le Nom d'Allah, Exalté soit-Il, n'a pas été évoqué lors de leur abattage.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/64653